

Conseil Consultatif pour l'Énergie et le Climat

Commune de CHASTRE

Réunion du **23 Mars 2022** C-R N° **18**

Rédacteur : P-Y Delens

Présents :

BABOUHOT Philippe ; DELENS Pierre-Yves (**P.Y.D.**) ; GUERLUS Michael (M.G.) ; ; PUTZ Daniel (D.Pz) ; ROUXHET Paul (**P.R.**) ; VANSTEELENDT Bernard (**B.VS.**) ; VERJANS Benoît (**B.VE.**) ; THIRY Jean-Marie (**JM.Th.**) ;

Excusés : Clive H., Lallemand Thierry, De Grootte Quentin, Charlier Alain, Michels Eric, Boulanger Etienne

Légende

Décision : en brun - Action : en vert

Glossaire – Acronymes : liste sur [GoogleDrive](#)

Sommaire

0. Introduction et Approbation du Compte-Rendu précédent	2
1. Points prioritaires ce 23-03-2022	2
1.1. BioMéthanisation [Présentation M.G.]	2
1.2. ASPIRAVI - Arrêt C.E. et Complément Etude Incidence - Enquête publique	2
A. Mail de J-M Thiry à CCEC (Pdt) 18-03-2022 :	2
B. Debriefing par J-M Thiry : Réunion Aspiravi-Collège du jeudi 17-03-2022	3
C. Publicité autour de l'enquête	3
D. infos 'Eolien' à approfondir – chiffres à confirmer/vérifier [Action : Qui ?]	3
E. Développement éolien - Question de l'implantation : l'avis de l'UVCW	3
1.3. Recommandation « Projet Eolien de Villers-la-Ville + Chastre – Eolien participatif »	3
1.4. Article pour le BVAC de Mars - les suites : Compléments sur le Web (et FB)	3
1.5. Article pour le BVAC de Juin	4
2. Points importants mais succinctement	4
2.1. Rénovation Aile Castillon pour le CPAS :	4
2.2. Fonctionnement interne du CCEC	4
a. Mission des GaH	4
b. Un responsable, ou un coordinateur, pour chaque GaH	4
3. Points à traiter dans une séance proche - Follow-Up:	5
3.1. Echange de mails Paul Rouxhet – Thierry Champagne sur l'Eolien et sur le CCEC (méthode de travail)	5
3.2. Follow-Up : Recommandation « Guide Communal d'Urbanisme » à destination de la CCATM	5
3.3. Présence au marché de Chastre : préciser aux responsables du marché (annoncé ± mai : ?)	5
3.4. GaH PAEDC 2022	5
3.5. Un « Guide Énergétique »	5
3.6. Les grands Projets énergétiques : Eolien(s) - BioMéthane - SolPV - Réseau de Chaleur:	5
3.7. Réseau de Chaleur Castillon-Delhaize-Gare :	5
3.8. Follow-Up : Eclairage Nocturne – Réunion ORES 14 mars 2022	5
3.9. Follow-Up : CORENOVE : notre rôle pendant la première année de Corenove? Créer un GaH?	5
4 Points en attente ou reportés sans date	5
4.2. La Commission européenne veut rendre obligatoire la rénovation énergétique des Bâtiments (QdG)	5
4.3. [Eclairage Nocturne - Nuit de l'Obscurité]	5
INFO : @ de H. Ryckmans 8-3-2022	5
Réunion ORES-Collège 14 mars	5
4.4. La crise énergétique à venir – Précarité – CPAS	6
4.5. Opportunités de Budgets Européens : dossier déjà préparé par CliveHinchcliffe, à présenter	6
4.6. Bornes plug-in pour CNG, pour ELEC	6
5. AOB – Nouvelles propositions – Nouvelles demandes de mise à l'Ordre-du-Jour d'une prochaine réunion	6
6. Calendrier séances plénières printemps 2022	6

0. Introduction et Approbation du Compte-Rendu précédent

Remarques de **P.R.** :

- Eric Michels était bien *présent*.
- Point 1.4 : le GaH pour la Trecommandation 'Eolien Villers-la-Ville' était composé de P.R., D.P., P.Y.D., ET B.VE. (*et non pas M.G.*)
- Point 2.2 : article BVAC(et web) : il fallait évidemment mentuionner aussi Th.G. dans le GaH de rédaction

1. Points prioritaires ce 23-03-2022

1.1. BioMéthanisation [Présentation M.G.]

C'était une seconde présentation (*suite à celle de la Recommandation Grands-Projets*),

surtout informative, pas encore dirigée vers une gestation de projet : [2 fichiers sur GoogleDrive](#)

- processus biochimiques,
- prépondérance du caractère agricole de tels projets,
- diverses utilisations du gaz sortant , pertes à l'atmosphère
- ce ne sera pas un projet 'public' (financement) ; il faudra identifier un porteur de projet et des investisseurs, c'est un processus qui demande stratégie et discrétion
- exemples de l'extérieur : ne jamais comparer : tout dépend des gisements locaux (fermiers, éleveurs) ; Chastre aurait ± le même profil que Orp-Jauche.

Débat :

- 1 tour de parole,
- mais il est décidé que :

les membres liront à leur aise chez eux la présentation (y/c hyperliens), puis poseront des questions par email à M.G. pour une prochaine étape

JM.Th. : constance de la qualité des intrants, outputs? **M.G.** recette variable, évolutive, en effet,mais gérée, contrôlée ; il faut 1.5 an de perspective sur les intrants pour pouvoir gérer

P.R. : l'échelle raisonnable ? **M.G.** taille 'Fluxis' très impriobable ; ce serait une plus petite, notamment car peu d'éleveurs sur Chastre

D.P. : les retombées pour le citoyen (positives, financières) ? **M.G.** à défaut de disposer dun gaz à prix correct, les citoyens devront supprimer leurs chauffages centraux basés sur rafdiateurs

Ph.B. : Une unité raisonnable représente quelle fraction de l'effort GES pour 2030 : **B.VE** : cfr Rexommandation Grands Projets : 18%

Ph.B. : possibilités de finacements européens ? : **M.G.** OUI, cfr Sommet EU Versailles 2022, et existent déjà ; NDLR : voir aussi *Clive Hinchcliffe*.

B.VE. : crowd-funding envisageable sur Chastre ? : **M.G.** : existe exemples small-scale: Jérôme, agriculteur, ou Bon-Villers, ...

M.G. : lorsque récoltes 'perdues' (sécheresse, ..) c'est intégré au process GAZ

P.R. : quid du parc de machine des agriculteurs et de leurs sous-traitants : changements à attendre ? problèmes ? Tracteurs electriques ? CNG ?

P.Y.D. : pour l'agriculteur type, qu'est-ce qui change au niveau de ses effluents ; actuellement, il en a usage ; va-t-il les réaffecter au biométhane ?

M.G. : toutes les fractions du lisier sont isolées,et recyclables en engrais BIO, plus faciles à épendre que le lisier original.

NB : le BW perd chaque année en qualité de sol (fraction organique), que l'on compense par engrais (chimiques).

Le BIO : macro-économiquement, si le BIO doit se généraliser, il y a un problème de déséquilibre pour les engrais : manque grave de lisier car trop peu d'éleveurs

1.2. ASPIRAVI - Arrêt C.E. et Complément Etude Incidence - Enquête publique

A. Mail de J-M Thiry à CCEC (Pdt) 18-03-2022 :

« Pour suite du dossier sur l'éolien à Chastre en général, voici ce que **le collège souhaite** :

▫ Sur le document « **Storm** » [*NDLR : recommandation de février*] qui est arrivé enfin au Collège, celui-ci m'a demandé une réponse à soumettre au prochain Collège. Je prendrai contact avec Daniel Putz Néanmoins ledit projet ne nous semble pas suffisamment mûr pour s'y attacher dès à présent. Un contact personnel de ma part ne me semble pas impossible mais je ne voudrais pas non-plus froisser les représentants d'Aspiravi, lesquels sont bien conscients que vu la proximité les deux projets ne pourront pas coexister d'autant plus que le projet Storm n'est pas le seul sur la commune de Villers-la-Ville.

▫ Concernant le projet **Aspiravi** sur Chastre et particulièrement la nouvelle enquête publique l'étude d'incidences, en tant qu'échevin en charge de l'Energie, **je souhaite obtenir l'avis du CCEC au plus vite**. Je souhaite en effet le relayer au Collège. [*voir point B infra*]

Nous avons rencontré un représentant d'Aspiravi ainsi qu'un représentant de CSD qui a réalisé l'enquête d'incidences. Un rapport de cet échange sera réalisé conjointement dans les plus brefs délais. »

JM.Th. : Clarification : le Collège n'a pas voulu être le demandeur d'un avis de la part du CCEC, il a demandé à l'échevin de le faire... 'en son nom'.

B. Debriefing par J-M Thiry : Réunion Aspiravi-Collège du jeudi 17-03-2022

- Powerpoint Aspiravi 17 mars sur [GoogleDrive](#) (version plus complète que celle pour CCEC 19-01-2022)
- Voir le rapport [2022-03-17 RéunionAspiraviCollège RapportInterneCollège parEchevin-JmThiry.pdf](#) sur GoogleDrive
- Aspiravi va créer un website pour le projet de Chastre

Avis à émettre par le Collège :

- Suite à demande de l'échevin J-M Thiry (point A supra) :

le CCEC décide de transmettre notre recommandation au Collège sur ce qui devrait constituer l'Avis officiel du Collège dans le cadre l'enquête publique demandée par la Région wallonne pour le projet éolien Aspiravi.

- Nous devrions voter le texte, et cela dans un timing relativement serré (*) :

Une première version de texte sera donc préparé ce weekend (26-27/3) par Benoît Verjans.

- Faisant suite à nos travaux précédents sur la question, le conseil a conclu provisoirement à un positionnement en faveur du projet, qui sera, en principe, étayé dans ladite recommandation.
- Cependant, tous les membres du CCEC ne sont pas présents aujourd'hui 23/3 ; ce positionnement positif de notre part devra donc être confirmé par un vote formel (par email, mais formel).
- Pour éviter tout travail inutile (et retard),
il est demandé à tous les membres du Conseil d'exprimer leur positionnement personnel sur le projet Aspiravi avant ce vendredi 25 mars soir.
- **JM.Th.** : la recommandation doit être rédigée sur le projet Aspiravi-Chastre spécifiquement (pas sur l'Eolien en général)
- **B.VE.** : nous recommanderons que le Collège publie l'Avis qu'il aura émis (transparence pour les citoyens)
- **D.P.** : notre recommandation doit être 'neutre', [NDLR :] c'ad. Objective et rationnelle, qui ne nie pas les arguments pour ni les contre ;
- **Ph.B.** : ne faut-il pas un avis juridique ? PY.D. : la Commune a en effet un avocat, dans le cadre du recours (*) *courrier à la D.G. le 11/4 au plus tard ; double tour de validation par email, avec vote final formel par mail*

C. Publicité autour de l'enquête

D.P. demande à J-M Thiry si les citoyens sont suffisamment prévenus ; s'il ne fut pas officiellement publier sur Facebook, en plus du website communal ? Car, NB : le BVAC, sorti de presse avant la nouvelle, ne mentionne pas l'enquête.

JM.Th. vérifiera la publicité faite avec ses collègues de l'Urbanisme

Sur FB, une publicité payante pourrait être activée pour augmenter l'audience

B.VE. vérifiera si la CCATM a déjà été saisie par la procédure d'enquête, et ce qu'il en ressort

D. infos 'Eolien' à approfondir – chiffres à confirmer/vérifier [Action : Qui ?]

- la production nette après les pertes dues aux arrêts (module chauve-souris, module d'ombre portée, module bridage acoustique) et différentes pertes « mécaniques » est évaluée entre 4,6 et 4,7 GWh/an par éolienne par an.
- Le calcul des CV obtenus est assez complexe mais peut être fait via un simulateur du SPW. Quid des CVs pour ce projet ? Quid pour les projets off-shore ?
- Aspiravi Chastre : 27.959 MWh
 - Soit l'électricité de 7.488 ménages (2.760 à Chastre)
 - 11.848 tonnes de CO2 évitées par an

E. Développement éolien - Question de l'implantation : l'avis de l'UVCW

Info - à lire : « [Développement éolien - Question de l'implantation : l'avis de l'UVCW](#) », en avant-goût du nouveau 'Cadre de Référence' qui va sortir.

L'ancien : [Cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Région wallonne](#) (2013 !)

1.3. Recommandation « Projet Eolien de Villers-la-Ville + Chastre – Eolien participatif »

Debriefing par P.R.: y/c Message de Th. Champagne au CCEC, cfr 3.1 infra . || Sujet non traité, vu l'actualité

1.4. Article pour le BVAC de Mars - les suites : Compléments sur le Web (et FB)

- Suggestion d'Eric Michels de **communiquer sur les corps de métiers** et exemples ressources :
Lors des prochains articles sur les économies d'énergie à réaliser par tout un chacun, il serait utile d'indiquer qu'il y a de nombreuses références dans le village. Et des personnes ressources qui ont déjà réalisé des diminutions significatives en matière de gestion de leur consommation d'énergie. Il y a des entrepreneurs de différent corps de métier dans le village.

L'idée est bonne, mais ce n'est pas notre rôle (CCEC)

Il suffit de mettre un lien à l'annuaire professionnel sur la page du CCEC ;

PY.D. : sur l'annuaire en ligne, on ne peut visualiser qu'une catégorie de corps de métiers à la fois, ça ne donne pas une image globale du secteur construction local

JM.Th. va consulter l'échevin de l'économie et la webmaster

- Avancement de la page web communal (18 mars 2022) :
 - **P.R.** : le contenu des 2 pages est de bonne qualité
 - <https://www.chastre.be/ma-commune/services-communaux/energie-nouveau/prix-de-lenergie>
 - Photos encore incomplètes
 - Composantes du prix de l'énergie
 - Compérateurs d'énergie
- Dispositif d'aide (guidance) : nos bénévoles, Thibauld
- Ajouter calculateurs, applis (cfr M.G. ...) et p.ex. <https://awac.be/agir/calculer-ses-emissions/les-calculateurs-de-bilan-carbone/> (via QdG 2022-03-14)

1.5. Article pour le BVAC de Juin

Mmmmmmmmmmmmm

Thème BVAC Juin 2022 : Corenove – Coordinateur article : **PY.D.**

- Préalables : [**PY.D.** Action :] Demander à Thibauld, via l'Echevin NRJ :
 - un bilan quantifié d'avancement du processus Corenove
 - les feed-backs des usagers,
 - les difficultés, le planning 2022,
 - les types de travaux le plus souvent envisagés
 - les audits officiels déjà faits ou prévus avant les congés d'été, etc.
- Rappel : Et.B. s'était proposé pour collaborer avec Corenove : [Action : **PY.D.**] Demander des nouvelles

CORENOVE - [Action : **PY.D.**] : inviter Corenove en séance de mai (date à fixer encore)

- Rédaction de l'article : soumettre à Corenove avant publication BVAC

2. Points importants mais succinctement

2.1. Rénovation Aile Castillon pour le CPAS :

- Voir [esquisse et Budget sur GoogleDrive](#) (reçu via Jacqueline Colot, Pdte CPAS)
- Next step ? :

[Action : **PY.D.**] : interroger le service travaux sur les options NRJ déjà envisagées – NDLR : fait par TEL 25-03-2022

2.2. Fonctionnement interne du CCEC

a. Mission des GaH

Suite aux discussions difficiles et pertes de temps dans la confection des recommandations 'Grands Projets' et 'GCU', PY.D. et B.VE. proposent d'organiser la suite des travaux ainsi :

- Un sujet de GaH est proposé en séance plénière par n'importe quel membre;
- Le sujet est brièvement débattu et en cas d'accord, un GaH est constitué ;
- Il est demandé aux membres du GaH de respecter le sujet approuvé (le scope, ses limites) et de s'y tenir,
- En cas de désaccord, il est demandé au(x) membre(s) qui ne sont pas d'accord de quitter le GaH et de proposer leur propre idée à la séance plénière suivante, pour constituer un autre GaH.

Le conseil accepte le principe de ce dispositif, mais estime qu'il n'y a pas lieu de l'officialiser formellement (ROI)

b. Un responsable, ou un coordinateur, pour chaque GaH

Objectif :

fera la coordination entre le Conseil et le GaH (préparation des ordres-du-jour, contacts, ...)

Le conseil estime qu'il n'y a pas lieu d'officialiser systématiquement cette fonction ; l'initiateur du GaH, ou celui qui accepte la première tâche s'en chargera de lui-même

PY.D. : n'en pense pas moins que ce rôle est quasi toujours nécessaire, et se préoccupera de vérifier que l'un des membres de chaque GaH assure une coordination globale du job avant retour en séance plénière.

3. Points à traiter dans une séance proche - Follow-Up:

3.1. Echange de mails Paul Rouxhet – Thierry Champagne sur l’Eolien et sur le CCEC (méthode de travail)

Lire en p.j. : « RE Conseil communal ASPIRAVI.msg »

3.2. Follow-Up : Recommandation « Guide Communal d’Urbanisme » à destination de la CCATM

3.3. Présence au marché de Chastre : préciser aux responsables du marché (annoncé ± mai : ?)

3.4. GaH PAEDC 2022

3.5. Un « Guide Energétique »

3.6. Les grands Projets énergétiques : Eolien(s) - BioMéthane - SolPV - Réseau de Chaleur:

Grand Photovoltaïque : Le Service Energie a transmis le relevé des toitures intéressantes : voir tableau déjà transmis (OdJour Février)

3.7. Réseau de Chaleur Castillon-Delhaize-Gare :

- Une recommandation est en cours d’élaboration par M.G., et/ou
- Carports Photovoltaïque

3.8. Follow-Up : Eclairage Nocturne – Réunion ORES 14 mars 2022

Voir 4.3 infra

3.9. Follow-Up : CORENOVE : notre rôle pendant la première année de Corenove? Créer un GaH?

Voir 1.5 supra

4 Points en attente ou reportés sans date

4.1. Priorités dans les [autres] suites à donner aux présentations et recommandations de la fin 2021

4.2. La Commission européenne veut rendre obligatoire la rénovation énergétique des Bâtiments (QdG)

4.3. [Eclairage Nocturne - Nuit de l’Obscurité]

INFO : @ de H. Ryckmans 8-3-2022

Dans le cadre de la CLDR, la proposition d'un GT pour gérer la nuit de l'obscurité est possible et je le ferai à la prochaine réunion de la CLDR qui est prévue le 28 mars , mais la décision lui appartient évidemment, et il faut des volontaires pour suivre/gérer cette action

Réunion ORES-Collège 14 mars

Info post-réunion, de *JM.Th.* :

Nicolas S. a rédigé un bref compte-rendu de la rencontre mais attend l'aval de Thibaud (> 4/4/2022) pour diffuser son rapport. On travaille aussi sur la suppression de points lumineux superflus lors des remplacements par des Leds.

J'ai récupéré le dossier, je vois le Df lundi mais je devrai passer par Th. Champagne et le Collège + accord de Thibault.
Cela devra passer en C.Com.

4.4. La crise énergétique à venir – Précarité – CPAS

4.5. Opportunités de Budgets Européens : dossier déjà préparé par CliveHinchcliffe, à présenter

4.6. Bornes plug-in pour CNG, pour ELEC

5. AOB – Nouvelles propositions – Nouvelles demandes de mise à l'Ordre-du-Jour d'une prochaine réunion

- PEB-Audits etc : présentation par PYD
- Adaptation de notre R.O.I. aux contraintes COVID : réunions à distance, votes entre 2 séances, ...
- Gestion des réponses du Collège à nos recommandations (de B.VE. suite à mésaventure du SWOT Eolien 2020) :
« Convenir avec le Collège qu'une demande de la commune à notre rencontre doit se faire officiellement avec un écrit et que le CCEC ne réponde plus à une demande orale,
car on ne sait pas si elle intervient de la part d'une personne individuelle, d'un groupe politique ou vraiment de la commune.
Je pense que notre mésaventure peut servir à toutes les commissions et tu pourrais proposer ce mode de fonctionnement à toutes les commissions lors d'une prochaine réunion des Présidents. »

6. Calendrier séances plénières printemps 2022

- 20 avril : Point principal = Aile CPAS-Castillon, avec Th.Champagne, Martin Losseau, ...
- ? Mai et juin : voir proposition **PY.D.** par mail séparé.
- Juillet Août : idem

*** | ***

- --- ----- == === ||| |||| ||| === == ----- - -